

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20210325-2021-15-CS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU 25 MARS 2021

OBJET :

**Communication relative
à l'état des crédits
budgétaires consommés
du 1er janvier au 5 mars
2021**

Nombre des membres composant le Comité Syndical.....	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance	19
Représentés par mandat	5
Absents	7

Etaient présents :**Au titre de la Métropole du Grand Paris :***En visioconférence :*

M. BERRIOS

M. GOUJON

M. NAJDOVSKI

M. RAIFAUD

M. VAUGLIN

Au titre du Conseil de Paris :*En visioconférence :*

Mme BLAUDEL

Mme BROSSEL

M. LERT

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :*En visioconférence :*

M. LARGHERO

M. COURTES

Mme DURAND

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :*En présentiel, 12 rue Villiot, 75012 PARIS :*

M. MOLOSSI

En visioconférence :

M. BEDREDDINE

M. KERN

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :*En visioconférence :*

Mme DURAND

M. GUERIN

Au titre de Troyes Champagne Métropole :*En visioconférence :*

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :*En visioconférence :*

M. MARIN

Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :*En visioconférence :*

M. SARAZIN

Au titre de de la Région Grand Est :

En visioconférence :

Mme DUCHENE

Etaient absents excusés :

M. BEDU

M. ALPHAND

M. AQUA

M. LORIAU

M. BLUTEAU

Mme FISCHER

M. METAIRIE

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

Madame Valérie MONTANDON donne pouvoir à Monsieur Philippe GOJJON

Monsieur Patrick OLLIER donne pouvoir à Monsieur Sylvain BERRIOS

Monsieur Jean-Pierre ABEL donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI

Monsieur Didier GUILLAUME donne pouvoir à Monsieur Daniel GUÉRIN

Monsieur Patrice LECLERC donne pouvoir à Monsieur Bélaïde BEDREDDINE

La majorité des membres étant présente,

Monsieur Bedreddine a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général Adjoint, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.



COMITÉ SYNDICAL
Séance du 25 mars 2021

**Communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés
du 1^{er} janvier au 5 mars 2021**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les réalisations budgétaires font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, dont le Président a souhaité faire part aux membres du Comité syndical, dans le cadre de la poursuite de l'objectif d'amélioration du taux d'exécution du budget.

Début d'exercice 2021 :

Le budget primitif de l'EPTB pour 2021 a été approuvé le 10 décembre 2020 pour un montant global de 48,29 M€, répartis entre la section de fonctionnement à hauteur de 20,57 M€, dont 14,37 M€ de dépenses réelles, et la section d'investissement à 27,71 M€.

Les taux de réalisation au 4 mars 2021 sont les suivants :

Fonctionnement 2021 au 05/03	1 686 805,58 €	11,51%
Investissement 2021 au 05/03	1 355 762,26 €	4,89%

Sont prises en considération uniquement les opérations réelles, c'est-à-dire celles qui font véritablement l'objet de décaissements.

Comparativement à 2019 et 2020 à la même période, le taux de consommation en section de fonctionnement est équivalent, mais en section d'investissement il est plus faible (6,50 % en 2019 et 2,61 % en 2020 à la même date). La différence s'explique par le fort taux de mandatement en fin d'année 2020 et par des chantiers en cours qui n'ont pas encore fait l'objet de facturation. En outre, les dépenses liées au site pilote de la Bassée, et qui représentent 45 % des dépenses réelles prévisionnelles d'investissement pour 2021, sont pour le moment limitées et concernent uniquement les travaux préparatoires. En effet, la majorité des dépenses est prévue pour le second semestre 2021 qui verra débiter les chantiers des digues et du génie écologique.

De manière générale, un effort de lissage des réalisations budgétaires sur tout le long de l'année doit être effectué en 2021, notamment afin de gérer au mieux le niveau de trésorerie et d'éviter une surcharge en fin d'exercice.

Les charges de personnel affichent un taux de réalisation de 15,44 %, ce qui est équivalent au niveau 2018 (15,54 %) mais un peu plus élevé que les niveaux 2019 (14,72 %) et 2020 (14,48 %).

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulatifs des 2 années antérieures.

Résultat définitif 2020 :

Au vu du niveau des dépenses réalisées en 2020 et des recettes perçues en parallèle, et en tenant compte des résultats antérieurs reportés, un déficit global de clôture de l'ordre de 2,25 M€ est constaté au 31 décembre 2020. Lors du vote du budget supplémentaire, l'excédent de fonctionnement de 3,47 M€ servira intégralement à couvrir une partie du déficit d'investissement de 5,72 M, le restant devra être couvert par une hausse de l'emprunt d'équilibre couplé à une rationalisation des dépenses via un plan d'économies global.

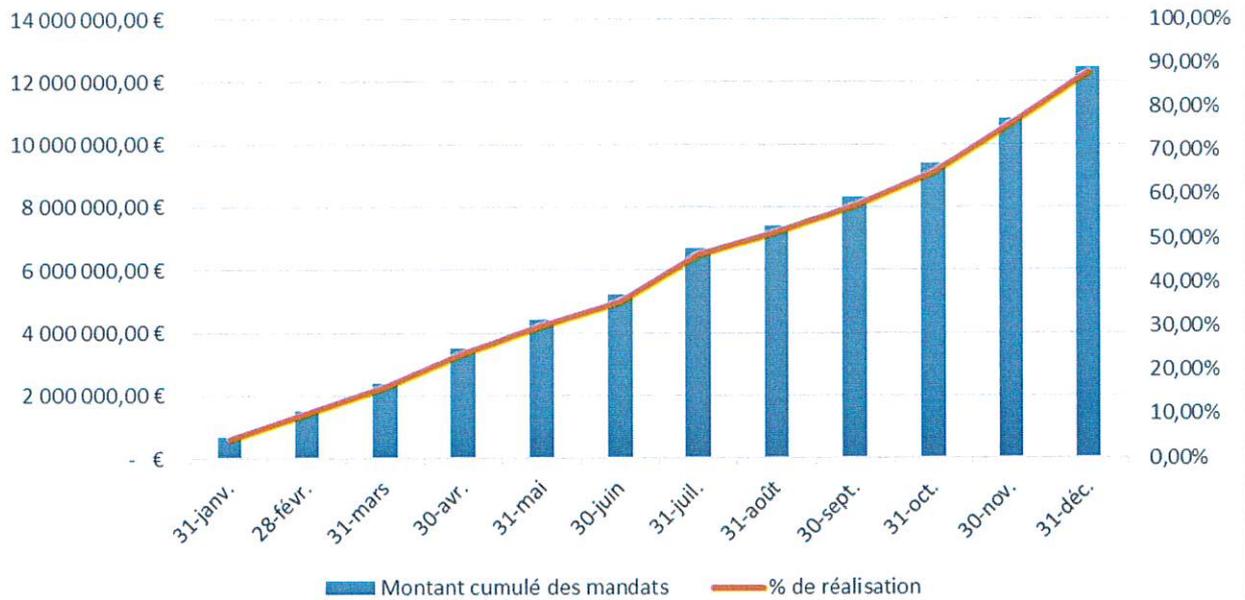
RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
A - Résultat de l'exercice	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	3 470 354,43 €
B - Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	3 470 354,43 €
D - Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	-5 720 555,32 €
R 001 (excédent de financement)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	
RAR dépenses	0,00 €
RAR recettes	0,00 €
EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT F (= D+E)	-5 720 555,32 €
AFFECTATION = C	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G =au minimum, couverture du besoin de financement F	3 470 354,43 €
2) H - Report en fonctionnement R 002 (C hors RAR - G)	0,00 €
DEFICIT REPORTE D 002	- €

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE AU 5 MARS 2021

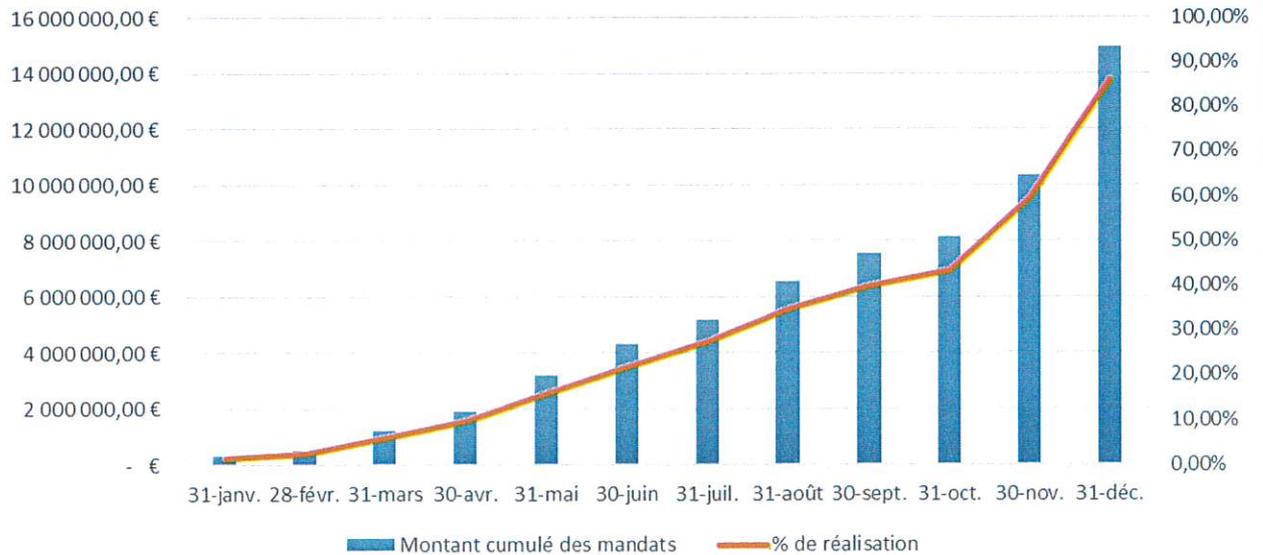
SECTION DE FONCTIONNEMENT		Rattachements	Mandats émis	
DEPENSES BP 2021				
Chap. 011 Charges à caractère général	6 012 200,00 €	203 133,26 €	527 230,21 €	8,48%
Chap. 012 Charges de personnel	7 906 000,00 €	19 652,41 €	1 221 072,40 €	15,41%
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	200 100,00 €	37 850,00 €	31 349,92 €	-13,18%
Chap. 66 Charges financières	251 000,00 €	30 147,11 €	30 147,11 €	-10,72%
Chap. 67 Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	#DIV/0!
Chap. 68 Dotations aux provisions	- €	- €		
Chap. 042 Opérations d'ordre (transfert entre sections)	1 600 000,00 €	- €		
022 Dépenses imprévues	- €	- €		
023 Virement à la section d'investissement	4 608 828,00 €	- €		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	20 578 128,00 €	290 782,78 €	1 686 805,58 €	8,08%
TOTAL DEPENSES REELLES	14 369 300,00 €	14 660 082,78 €		11,51%
		avec rattachements		11,74%
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES BP 2021				
Chap. 20 Immobilisations incorporelles	5 307 553,00 €	RAR (reports de crédits)	177 023,83 €	3,34%
Chap. 204 Subventions d'équipement versées	39 100,00 €	- €	536,24 €	
Chap. 21 Immobilisations corporelles	4 376 788,00 €	- €	88 204,48 €	2,02%
Chap. 23 Immobilisations en cours	16 559 461,00 €	- €	1 089 997,71 €	6,58%
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilées	1 430 000,00 €	- €	- €	0,00%
020 Dépenses imprévues	- €	- €		
001 Solde d'exécution de la section d'inv reporté	- €	- €		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	27 712 902,00 €	27 712 902,00 €	1 355 762,26 €	4,89%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT AVEC RAR / D REELLES			% réal sur montant global avec RAR	4,89%
TOTAL BUDGET DEPENSE (REEL)	48 291 030,00 €	42 372 984,78 €	3 042 567,84 €	7,18%

Taux de consommation des crédits 2019-2020

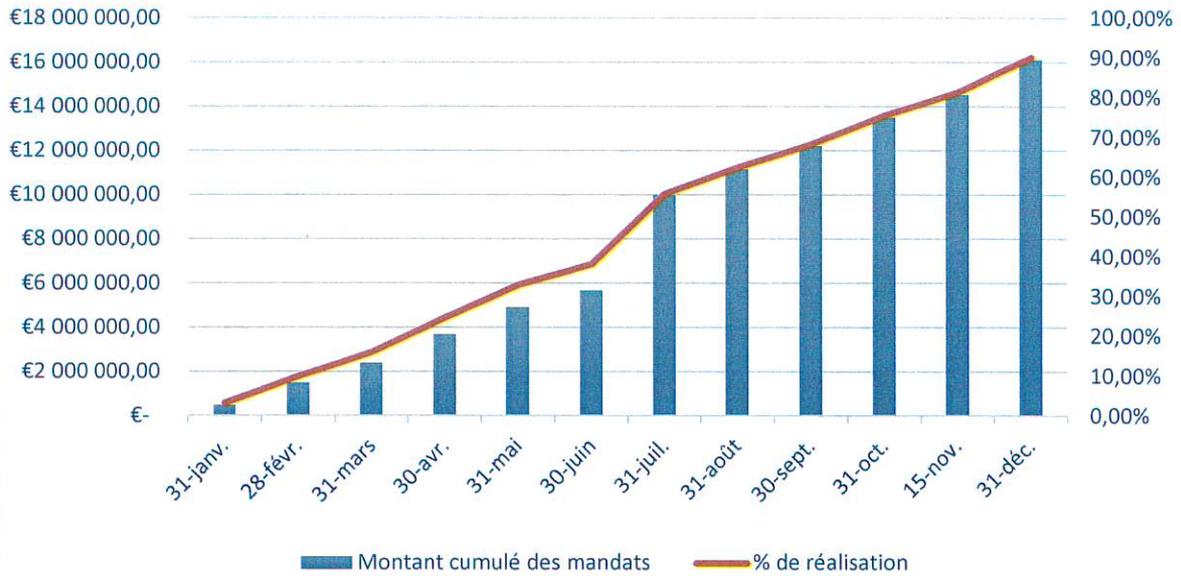
Evolution du taux de consommation des crédits de fonctionnement 2020



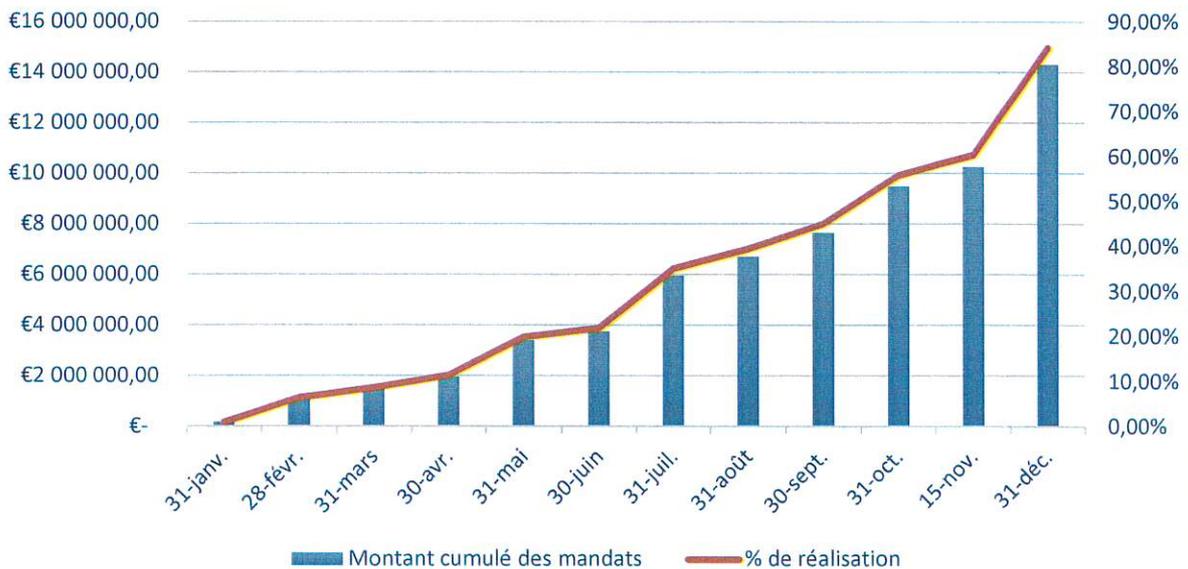
Evolution du taux de consommation des crédits d'investissement 2020



Evolution du taux de consommation des crédits de fonctionnement 2019

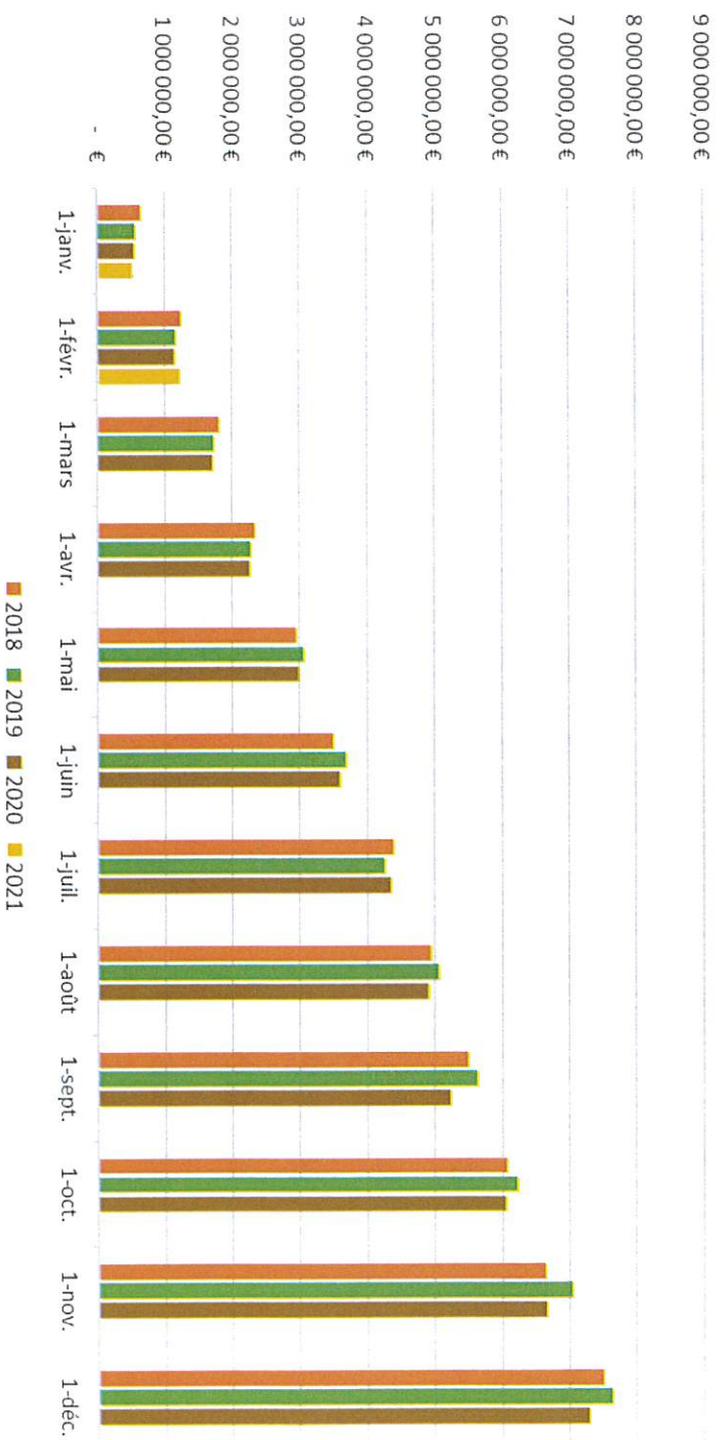


Evolution du taux de consommation des crédits d'investissement 2019



MASSE SALARIALE

Consommation des dépenses de personnel 2018-2021



Le Comité syndical,

VU le compte-rendu présenté ci-dessus ;

À l'unanimité,

DONNE ACTE à Monsieur le Président de sa communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés du 1^{er} janvier au 5 mars 2021

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis